Page : 1/12

Date d'impression : 23.02.2024 Numéro de version 1 Révision: 23.02.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- * 1.1 Identificateur de produit
- * Nom du produit: Dishtral liquid Alu
- * UFI: GKJ2-Y029-P00P-V9FW
- * 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- * Fonction technique Agent de nettoyage
- * Emploi de la substance / de la préparation Produit vaisselle
- * 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- * Producteur/fournisseur:

DRD by

Wayenborgstraat 16 2800 Mechelen - België

Tel: +32 16 53 07 96 - Fax: +32 16 53 61 47

info@drd.be - www.drd.be

- * Service chargé des renseignements: + 32 16 53 07 96
- * 1.4 Numéro d'appel d'urgence

National Poison Centre

België (Belgique) Centre Antipoisons-Antigifcentrum 070 245 245

Česká Republika (Czech Republic) Toxikologické informační středisko 0 22 49 192 93

Danmark (Denmark) Poison Information Center 0 82 12 12 12

Deutschland (Germany) Clinical Toxicology and Berlin Poison Information Centre 0 30 192 40

España (Spain) Servicio de Información Toxicológica 091 562 04 20

France Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris 01 40 05 48 48

Ireland Poisons Information Centre of Ireland 01 809 2166

Italia (Italy) Centro Antiveleni Rome 06 499 70 698

Lietuvia (Lithuania) Environmental Protection Agency 370 70662008

Luxembourg Centre Antipoison 8002 5500

Magyarország (Hungary) Health Toxicological Information Service 080 20 11 99

Nederland Nationaal Vergiften Informatie Centrum 088 755 8000 (Uitsluitend bestemd om professionele

hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen)

Norge (Norway) Department for Poisons Information 022 59 13 00

Österreich (Austria) Vergiftungsinformationszentrale 01 406 43 43

Polska (Poland) Centrum Toksykologii 022 619 66 54

Portugal Centro de Informação Antivenenos 800 250 250

România (Romania) Spitalul de Urgenta Floreasca 021 230 8000

Slovenská republika (Slovakia) National Toxicological Information Center 02 54 774 166

Schweiz (Swiss) Toxicological Information Centre 0 44 251 51 51

Sverige (Sweden) Giftinformationscentralen (Swedish Poisons Information Centre) 08 33 12 31

Suomi (Finland) Nødnummer Myrkytystietokeskus 09-471977

United Kingdom National Poison Centre - Poison Information Service 111

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- *2.1 Classification de la substance ou du mélange
- * Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1A H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eve Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 2)



Page : 2/12

Date d'impression : 23.02.2024 Numéro de version 1 Révision: 23.02.2024

Nom du produit: Dishtral liquid Alu

(suite de la page 1)

- * 2.2 Éléments d'étiquetage
- * Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- * Pictogrammes de danger



* Mention d'avertissement Danger

* Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

SODIUM METASILICATE POTASSIUM HYDROXIDE

* Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

* Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P405 Garder sous clef.

P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/ récipient avec doublure intérieure. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

* 2.3 Autres dangers

* Résultats des évaluations PBT et vPvB

* **PBT:** Non applicable. * **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3:	Composition/ir	nformations sur l	es composants

* 3.2 Mélanges

* Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

,	Composants dangereux:
	CAS: 10213-79-3

EINECS: 229-912-9 Numéro index: 014-010-00-8

Numéro index: 014-010-00-8 Reg.nr.: 01-2119449811-37 CAS: 497-19-8 SODIUM METASILICATE

Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1B, H314; STOT SE 3, H335 Limite de concentration spécifique:

Met. Corr.1; H290: C ≥ 3 % SODIUM CARBONATE

EINECS: 207-838-8 Numéro index: 011-005-00-2 Reg.nr.: 01-2119485498-19

🗘 Eye Irrit. 2, H319

(suite page 3)

5-15%

1-5%



Page : 3/12

Date d'impression : 23.02.2024 Numéro de version 1 Révision: 23.02.2024

Nom du produit: Dishtral liquid Alu

	(suite de	e la page 2)
CAS: 111-76-2	BUTOXYETHANOL	1-5%
EINECS: 203-905-0	Acute Tox. 3, H331; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315;	
Numéro index: 603-014-00-0	Eye Irrit. 2, H319	
Reg.nr.: 01-2119475108-36		
CAS: 102-71-6	TRIETHANOLAMINE	1-5%
EINECS: 203-049-8	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions	
Reg.nr.: 01-2119486482-31	communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	
CAS: 1310-58-3	POTASSIUM HYDROXIDE	0,5-2%
EINECS: 215-181-3	Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314; 🗘 Acute Tox. 4, H302	
Numéro index: 019-002-00-8	Limites de concentration spécifiques:	
Reg.nr.: 01-2119487136-33	Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 5 %	
	Skin Corr. 1B; H314: 2 % ≤ C < 5 %	
	Skin Irrit. 2; H315: $0.5 \% \le C < 2 \%$ Eye Irrit. 2; H319: $0.5 \% \le C < 2 \%$	
	Met. Corr.1; H290: C ≥ 2,5 %	
0.40, 07050 70.0	·	F0/
CAS: 67953-76-8	TETRAPOTASSIUM ETIDRONATE	5%
EINECS: 267-956-0	♦ Met. Corr.1, H290; ♦ Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	
Reg.nr.: Exempted [1]		

* Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16. Les substances et pourcentages mentionnes, visent exclusivement les risques pour la santé la sécurité pour le respect de l'environnement et ne concernent pas la spécificité du produit.

- [1] Exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.
- [2] Exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.
- [3] Exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.
- [4] Exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- *4.1 Description des mesures de premiers secours
- * Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- * Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- * Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

* Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

* Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

- * 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- * **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations importantes disponibles.



Page : 4/12

Date d'impression : 23.02.2024 Numéro de version 1 Révision: 23.02.2024

Nom du produit: Dishtral liquid Alu

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- *5.1 Moyens d'extinction
- * Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

* 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- * 5.3 Conseils aux pompiers
- * Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- * 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
- Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

* 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

* 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

* 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

*7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

En cas de dilution, toujours verser le produit dans l'eau et pas le contraire.

- * Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- * 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- * Stockage:
- * Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- * Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des acides.
- * Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

- * Classe de stockage: 8 B
- *7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

В



Page : 5/12

Date d'impression : 23.02.2024 Numéro de version 1 Révision: 23.02.2024

Nom du produit: Dishtral liquid Alu

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

*8.1 Paramètres de contrôle

* Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

111-76-2 BUTOXYETHANOL

VL Valeur momentanée: 246 mg/m³, 50 ppm Valeur à long terme: 98 mg/m³, 20 ppm

102-71-6 TRIETHANOLAMINE

VL Valeur à long terme: 5 mg/m³

1310-58-3 POTASSIUM HYDROXIDE

VL Valeur momentanée: 2 mg/m³ M;

* DNEL

111-76-2 BUTOXYETHANOL

111-70-2 D	0-2 BOTOXTETTIANOL				
Oral	L'exposition à long terme - effets systémiques	3,2 mg/kg bw/day (Consommateur)			
	L'exposition aiguë - effets systémiques	13,4 mg/kg bw/day (Consommateur)			
Dermique	L'exposition à long terme - effets systémiques	38 mg/kg bw/day (Consommateur)			
		75 mg/kg bw/day (Employé)			
	L'exposition aiguë - effets systémiques	44,5 mg/kg bw/day (Consommateur)			
		89 mg/kg bw/day (Employé)			
Inhalatoire	L'exposition à long terme - effets systémiques	49 mg/m³ (Consommateur)			
		98 mg/m³ (Employé)			
	L'exposition aiguë - effets locaux	123 mg/m³ (Consommateur)			
		246 mg/m³ (Employé)			
	L'exposition aiguë - effets systémiques	426 mg/m³ (Consommateur)			
		663 mg/m³ (Employé)			

* PNEC

111-76-2 BUTOXYETHANOL

Eau douce 8,8 mg/l
Eau de mer 0,88 mg/l
Traitement des eaux usées 463 mg/l
Sédiments (eau douce) 34,6 mg/kg dw
Sédiments (eau de mer) 3,46 mg/kg dw

* Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

*8.2 Contrôles de l'exposition

- * Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- * Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- * Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

(suite page 6)



Page : 6/12

Date d'impression : 23.02.2024 Numéro de version 1 Révision: 23.02.2024

Nom du produit: Dishtral liquid Alu

(suite de la page 5)

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- * Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- * Protection des mains:



Protection préventive de la peau par l'utilisation de gants est recommandé.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

* Matériau des gants



Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation. Aptitude (temps de pénétration, l'épaisseur du matériaux) pour un milieu de travail spécifique devrait être discuté avec le fabricant de gants de protection.

- * Temps de pénétration du matériau des gants
- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- * Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés: Caoutchouc nitrile : Temps de passage >480 min - Épaisseur recommandée : 0,35 mm
- * Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
- Caoutchouc nitrile: temps de pénétration >30 min Épaisseur recommandée: 0,13 mm
- * Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures: PVC (EN374)

Caoutchouc nitrile: 0,11 mm (EN374)

* Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

* Protection du corps:



Vêtement de protection résistant aux liquides alcalins

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- *9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- * Indications générales

* État physique

* Couleur:

* Odeur:
* Seuil olfactif:

Liquide

Incolore/jaune clair Caractéristique Non déterminé.

(suite page 7)



Page: 7/12

Date d'impression: 23.02.2024 Numéro de version 1 Révision: 23.02.2024

Non déterminé.

Nom du produit: Dishtral liquid Alu

(suite de la page 6)

* Point de fusion/point de congélation:

* Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

de même degré de pureté) * Inflammabilité Non applicable.

* Limites inférieure et supérieure d'explosion

Non déterminé. * Inférieure: * Supérieure: Non déterminé.

* Point d'inflammation (CCMP): Non applicable. * Température de décomposition: Non déterminé. 13,5

* pH à 20 °C * Viscosité:

* Viscosité cinématique Non déterminé. * Dynamique à 20 °C: 10 mPas

* Solubilité

* l'eau: Entièrement miscible

* Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

* Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa (7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou

de même degré de pureté)

* Densité et/ou densité relative

* Densité à 20 °C: 1,185 g/cm³ * Densité relative Non déterminé. Non déterminé. * Densité de vapeur:

*9.2 Autres informations Les substances et pourcentages mentionnes, visent

exclusivement les risques pour la santé la sécurité pour le respect de l'environnement et ne concernent pas la

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

100 °C (7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou

spécificité du produit.

* Aspect:

* Forme: Liquide

* Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

* Température d'inflammation:

* Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

* Changement d'état

* Taux d'évaporation: Non déterminé.

* Informations concernant les classes de danger

physique

* Substances et mélanges explosibles néant * Gaz inflammables néant * Aérosols néant * Gaz comburants néant * Gaz sous pression néant * Liquides inflammables néant * Matières solides inflammables néant * Substances et mélanges autoréactifs néant * Liquides pyrophoriques néant * Matières solides pyrophoriques néant

(suite page 8)



Page : 8/12

Date d'impression : 23.02.2024 Numéro de version 1 Révision: 23.02.2024

Nom du produit: Dishtral liquid Alu

(suite de la page 7)

* Matières et mélanges auto-échauffants

* Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant
* Liquides comburants néant
* Matières solides comburantes néant

* Peroxydes organiques

* Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Peut être corrosif pour les métaux.

néant

néant

* Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- * 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- * 10.2 Stabilité chimique
- * Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- * 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions au contact de métaux divers.

Corrode les métaux.

Réactions aux acides puissants.

Réactions aux agents d'oxydation.

- * 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- * 10.5 Matières incompatibles: Ne pas melanger avec acides
- * 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- * 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- * Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

111-76-2 BUTOXYETHANOL

Oral LD50 1.300 mg/kg bw (Rat)

- * Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- * Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.
- * Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- * Mutagénicité sur les cellules germinales
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * Toxicité pour la reproduction
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)



Page : 9/12

Date d'impression : 23.02.2024 Numéro de version 1 Révision: 23.02.2024

Nom du produit: Dishtral liquid Alu

(suite de la page 8)

*11.2 Informations sur les autres dangers

* Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- * 12.1 Toxicité
- * Toxicité aquatique:

111-76-2 BUTOXYETHANOL

EC50/24h >1.500 mg/l (Dapnia Magna)

EC50/48h 1.880 mg/l (Ide mélanote (Leuciscus Idus))

LC/EC/IC50 1.700 mg/l (Carassius auratus)

* 12.2 Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

- * 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- * 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- * 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- * PBT: Non applicable.
- * vPvB: Non applicable.
- * 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- * 12.7 Autres effets néfastes
- * Autres indications écologiques:
- * Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur. Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- * 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- * Recommandation:



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

* Catalogue européen des déchets

Le cataloque europien des déchêts ne peut être déterminer quand le type d'utilation définitive est connu.

(suite page 10)



Page: 10/12

Date d'impression : 23.02.2024 Numéro de version 1 Révision: 23.02.2024

Nom du produit: Dishtral liquid Alu

(suite de la page 9)

- * Emballages non nettoyés:
- * Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- * Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- * 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- * ADR/RID/ADN, IMDG, IATA UN1719
- * 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- * ADR/RID/ADN 1719 LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A.

(HYDROXYDE DE POTASSIUM, TRIOXOSILICATE DE

DISODIUM)

* IMDG, IATA CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (POTASSIUM HYDROXIDE, DISODIUM TRIOXOSILICATE)

- * 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- * ADR/RID/ADN, IMDG, IATA



* Classe 8 Matières corrosives.

* Étiquette 8

* Classe ADN/R: 8 Matières corrosives.

* 14.4 Groupe d'emballage

* ADR/RID/ADN, IMDG, IATA |||

* 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.

* 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Matières corrosives.

* Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler):80* No EMS:F-A,S-B* Segregation groups(SGG18) Alkalis

* Stowage Category

* Segregation Code SG22 Stow "away from" ammonium salts SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

* 14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

* Indications complémentaires de transport:

* ADR/RID/ADN

* Quantités limitées (LQ) 5L
* Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000

I

(suite page 11)

Page : 11/12

Date d'impression : 23.02.2024 Numéro de version 1 Révision: 23.02.2024

Nom du produit: Dishtral liquid Alu

	(suite de la page 10)
* Catégorie de transport * Code de restriction en tunnels	3 E
* IMDG * Limited quantities (LQ) * Excepted quantities (EQ)	5L Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
* "Règlement type" de l'ONU:	UN 1719 LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE POTASSIUM, TRIOXOSILICATE DE DISODIUM), 8, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- * 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- * Directive 2012/18/UE
- * Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- * RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- * Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- * RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- * Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

* Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

* Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

* Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

* Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

polycarboxylates, phosphonates

<5%

agents conservateurs (DIMETHYL GLYCOL, OCTYLISOTHIAZOLINONE)

* 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Ces informations sont exclusivement réservées pour usage industriel et professionnel.

* Phrases importantes

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

(suite page 12)

Page: 12/12

Date d'impression: 23.02.2024 Numéro de version 1 Révision: 23.02.2024

Nom du produit: Dishtral liquid Alu

(suite de la page 11)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

* Service établissant la fiche technique: Product safety department.

* Date de la version précédente: 23.02.2024

* Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - Catégorie 3

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1A Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1B Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité.

** Données modifiées par rapport à la version précédente